

ITISSALAT AL-MAGHRIB

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5 274 572 040 dirhams
Siège social : Rabat (Hay Riad) – avenue Annakhil
R.C. Rabat 48 947

RECOMMANDATION DU COMITE D'AUDIT NOMINATION DU COMMISSAIRES AUX COMPTES

Chers actionnaires,

Le mandat de Coopers Audit Maroc en tant que Commissaires aux Comptes en exercice expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

A l'issue des travaux de recherche entamé par la Direction pour la nomination d'un Commissaire aux Comptes, le Comité d'Audit salue la performance de Coopers Audit Maroc qui a été satisfaisante et recommande, conformément aux dispositions de l'article 106 bis de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, le renouvellement du mandat de Coopers Audit Maroc, en qualité de Commissaire aux Comptes de votre société pour une durée de trois (3) ans soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

* * * * *

Le Comité d'audit